



R

RECONVERSION

D

DANSEURS

P

PROFESSIONNELS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009

LA RDP

L'association pour la Reconversion des Danseurs Professionnels (RDP) a été fondée en 1993. À but non lucratif, elle accompagne les danseurs professionnels de Suisse romande durant leur carrière scénique et dans leur reconversion.

L'association s'est donné pour mission de soutenir les danseurs dans leur reconversion professionnelle, de les sensibiliser au fonctionnement de leur secteur d'activité et de leur apporter des outils de gestion de carrière. Elle œuvre parallèlement à promouvoir une coopération suisse et internationale pour faciliter la reconversion des danseurs professionnels.

La RDP a développé une expertise du métier de danseur sur laquelle se fondent sa vision et son engagement. Dans cette perspective, elle aide les danseurs à prendre conscience de leurs compétences et de leur potentiel. Elle leur apporte des outils et des moyens pour définir et atteindre leurs objectifs professionnels.

Elle s'applique également à améliorer la reconnaissance sociale et la reconnaissance par les autorités du métier de danseur et de ses spécificités. Elle cherche, en lien avec les pouvoirs publics, le milieu professionnel, les mécènes et les sponsors, le financement nécessaire à la reconversion des danseurs.



1. ACCOMPAGNEMENT DES DANSEURS

1.1 DANSEURS PROFESSIONNELS EN RECONVERSION

En 2009, la RDP a suivi 34 danseurs (28 en 2008)

- 2 danseurs en reconversion suivis par la RDP ont été diplômés en 2009 :

- Virginie Lauwerier a obtenu un Bachelor en Administration et gestion des entreprises culturelles / Université de Chambéry – formation financée par l'AFDAS en France.

- Olivier Nobis Peron a été diplômé avec mention en Administration du spectacle vivant / Université Paris X – formation financée par une bourse de la RDP.

Virginie Lauwerier est employée comme assistante de production dans une compagnie de danse. Olivier Nobis Peron est encore à la recherche d'un emploi dans son nouveau domaine d'activité. Pour l'accompagner dans ses démarches, et notamment le préparer à ses entretiens d'embauche, la RDP lui a accordé un coaching. Cet ancien danseur travaille, en attendant, comme vendeur dans un magasin d'article de danse.

- 25 nouveaux danseurs ont fait appel à la RDP en 2009 (18 en 2008).

- 5 nouvelles bourses Fernando et Rose Inverni-Desarzens ont été attribuées pour un montant de CHF 161'888.- (35'000.- en 2008) aux danseurs suivants :

- Caroline Lam se forme à l'enseignement de la technique Pilates à FITS, Pilates Institute Suisse Romande, Mies.



- Veronika Reithmeier est entrée en première année de Bachelor en International Communication Management à l'Université de La Haye, Pays-Bas.
 - Bruno Roy a été admis en Master en Sciences actuarielles à HEC, Lausanne.
 - Sabrina Moser fait une formation continue en Techniques de la communication écrite à l'Université de Genève.
 - Jasmine Morand suit le Master en pédagogie de la danse – Zürcher Fachhochschule.
-
- 9 danseurs sont actuellement en formation en vue de leur reconversion.
 - 5 danseurs ont suivi un bilan de compétences dont 3 ont été financés par la RDP.
 - 4 séances tripartites de restitution des conclusions du bilan de compétences ont été menées dans le but d'assurer un meilleur suivi des danseurs dans leur processus de reconversion. Elles réunissaient le-la danseur-seuse, le-la psychologue de l'organisme d'orientation professionnelle et la RDP.
 - 3 coachings assurés par une psychologue spécialisée en réinsertion professionnelle ont été offerts à des danseurs dans le but de les aider à mettre en place leur nouvelle activité professionnelle et de les soutenir dans leur recherche d'emploi.

LA RECONNAISSANCE DU DANSEUR PROFESSIONNEL.

Afin de préciser le cadre dans lequel les membres de la commission d'attribution des bourses Fernando et Rose Inverni-Desarzens déterminent leurs choix, la RDP a rédigé un document permettant d'établir qu'un danseur est professionnel. Les caractéristiques permettant de reconnaître le professionnalisme d'un danseur vont de la formation suivie à l'expérience scénique en passant par la rémunération et la reconnaissance des pairs. Elles se veulent objectives, le plus exhaustives possibles et cherchent à être fidèles à la réalité du métier.

Ce document a été élaboré en collaboration avec les membres de l'Organisation Internationale pour la Reconversion des Danseurs Professionnels (IOTPD)¹.

¹ IOTPD est le sigle du nom anglais de l'organisme: International Organization for the Transition of Professional Dancers.

1.2 DANSEURS EN COURS DE CARRIÈRE

En 2008, la RDP a conçu un concept d'accompagnement du danseur en reconversion. La question centrale étant : comment favoriser la réussite de la reconversion des danseurs professionnels ?

Pour mener à bien cette réflexion, nous avons pris en considération les différentes étapes du parcours du danseur professionnel : formation, carrière scénique, reconversion, seconde carrière professionnelle jusqu'à la retraite. Nous avons identifié les enjeux de ces étapes au regard de la réussite d'un parcours professionnel global puis conçu des prestations permettant de favoriser le développement de carrière à chaque étape.

En 2008, nous avons initié les prestations concernant le moment de la reconversion à proprement parler telles que :

- *Entretien individuel de conseil et d'information* – entretien initial puis accompagnement du danseur tout au long de sa transition professionnelle.
- *Bilan de compétences* – séances avec un psychologue spécialisé en orientation professionnelle permettant au danseur de déterminer son orientation et d'envisager son nouveau projet professionnel.
- *Bourses Fernando et Rose Inverni-Desarzens* – contribution au financement de la formation de reconversion.
- *Coaching* – conseil professionnel pour accompagner le danseur dans la mise en place de son nouveau projet professionnel.

En 2009, nous avons lancé deux nouvelles prestations adressées au danseur en activité : le Mentorat et les Conférences-rencontres.



En lui apportant des outils et connaissances au cours de sa pratique professionnelle, nous voulons le soutenir dans son développement de carrière et l'amener à envisager sa reconversion avec confiance, comme une évolution de son parcours.

LE MENTORAT consiste à mettre le danseur en relation avec un ancien danseur ayant transité avec succès vers une nouvelle activité professionnelle. Grâce à son expérience de vie, le mentor offre au danseur une vision distanciée de sa situation et un enrichissement par l'échange de points de vue.

La relation entre le mentor et le danseur est interpersonnelle. La discussion porte librement sur des questions posées par le danseur concernant sa vie professionnelle ou sur des thématiques suggérées par le mentor concernant le développement de carrière et l'avenir du danseur.

La RDP bénéficie d'un réseau d'anciens danseurs dont certains sont sélectionnés pour ce projet à la suite d'un entretien approfondi. Elle propose le mentor qui correspond le mieux au danseur selon sa situation, sa personnalité et ses attentes puis encadre leur relation durant une année. Cette prestation est ouverte à tous les danseurs, quel que soit le stade de développement de leur carrière.

En 2009, 2 danseurs en cours de carrière ont entrepris un mentorat avec un ancien danseur professionnel. Leur feedback est très positif à ce jour, même s'il est encore un peu tôt pour véritablement tirer des conclusions.

LES CONFÉRENCES-RENCONTRES réunissent les danseurs pour traiter de problématiques spécifiques à leur profession en leur apportant des outils et des connaissances pratiques. Ces rencontres sont également pour les danseurs l'occasion d'échanger sur leurs expériences et d'élargir leur réseau.

Deux conférences se sont tenues en 2009. La première s'est déroulée le 4 mai 2009 au Galpon à Genève et était intitulée « **De l'importance du réseau professionnel** ». Cette conférence a été organisée en partenariat avec les Rencontres Professionnelles de danses-Genève et Danse Suisse. Elle était animée par Geneviève Morand, CEO de Résonance SA. Environ une vingtaine de danseurs et danseuses ont assisté à cette première Conférence-Rencontre qui avait pour but de les sensibiliser à la valeur du réseau dans leur pratique professionnelle. Au cours de la soirée, les participants ont pu comprendre les principes éthiques du "réseautage" et en percevoir les avantages pratiques.

La seconde conférence s'est tenue le 6 octobre au Théâtre Arsenic et portait sur le thème « **Sport, danse et carrières. Comment gérer sa reconversion professionnelle?** ». Celle-ci a été organisée avec l'association Pacte, en collaboration avec l'Association Vaudoise de Danse Contemporaine (AVDC) et Danse Suisse. Cette seconde conférence a été suivie par une quarantaine de personnes et a permis d'établir un lien entre les problématiques de reconversion des danseurs professionnels et des sportifs de haut niveau. L'importance de savoir reconnaître ses compétences, les enjeux économiques inhérents au changement de carrière, la nécessité de se réorienter professionnellement sont autant de caractéristiques communes aux danseurs et sportifs.

La RDP souhaite faire évoluer ce projet en 2010 dans le sens d'une formation continue pour danseur. Après concertation du milieu, ces conférences-rencontres, rebaptisées *Ateliers de formation*, cibleront les compétences transversales des danseurs, c'est-à-dire les compétences utiles à leur développement de carrière dans puis hors du domaine de la danse.

1.3 DANSEURS EN FORMATION PROFESSION- NELLE

En 2009, la RDP a perfectionné le cours « Insertion à la vie professionnelle » développé depuis 2 ans en collaboration avec le Marchepied (formation préprofessionnelle pour danseurs). Ce cours se développe en 4 séances d'une heure trente, consacrées successivement aux sujets suivants :

- *Profession danseur* – réflexion sur ce choix d'orientation. Définition des notions de profession, vocation, rôle et responsabilités de l'artiste dans la société ?
- *Organisation de la danse professionnelle en Suisse* – politique de soutien à la culture, associations ressources et marché du travail.
- *La recherche d'emploi* – auditions, démarches spontanées, le réseau, rédaction du CV et de la lettre de motivation, étude d'un contrat de travail.
- *Perspectives d'avenir* – objectifs à court, moyen et long termes, prévoyance professionnelle et reconversion.

La RDP donne maintenant ce cours à l'Association pour la Formation des Jeunes Danseurs (AFJD) qui rassemble les danseuses et danseurs en classes Danse/Étude de Lausanne ainsi qu'au Marchepied. Elle envisage de le proposer aux autres écoles professionnelles romandes en 2010.



2. SENSIBILISATION DES PARTENAIRES

2.1 DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

En 2009, la RDP a édité une **brochure** de présentation d'une dizaine de pages en français et en anglais. Celle-ci explique la problématique et les enjeux de la reconversion des danseurs professionnels et informe des prestations offertes par l'association.

En plus de la brochure, deux autres supports de communication ont vu le jour, toujours en deux langues. Un « **flyer** », une page A5 recto-verso avec un message court et ciblé adressé aux danseurs. Cet imprimé est distribué dans différents lieux fréquentés par les professionnels de la danse.

Le **site Internet** de la RDP a également fait peau neuve et a été mis en ligne durant l'été : www.dance-transition.ch. Il comporte des informations détaillées sur le fonctionnement de la RDP et sur ses activités.

La campagne de communication et de sensibilisation a pu commencer. La brochure est envoyée à nos partenaires tels que les associations de danse, les compagnies, les écoles de formation initiale et professionnelle, les médecins de la danse, les Offices Régionaux de Placement, les services d'orientation scolaire et professionnelle et les services culturels des villes et des cantons romands.



Le but de cette campagne de communication est d'informer sur les prestations que propose la RDP et de faire valoir son expertise. Elle développe également un faisceau de collaborations avec les personnes ou structures qui sont en lien avec la population très mobile des danseurs à différents moments de leur parcours. C'est ainsi que les danseurs pourront être redirigés vers la RDP au moment où ils souhaitent aborder la question de leur reconversion.

En juin 2009, la RDP a participé à une discussion ayant pour thème « Le danseur d'aujourd'hui : de la formation à l'exercice de son métier », organisée dans le cadre de la Plateforme_nouvelle génération d'interprètes. Cette manifestation initiée par le Marchepied et l'AVDC s'est tenue aux théâtres Arsenic et Sévelin 36. Elle réunissait des formations professionnelles françaises et suisses pour quatre jours d'échange, de pratique et de discussion autour de la formation des futurs danseurs.

Par ailleurs, la RDP est gracieusement hébergée par le Théâtre Arsenic pour la troisième année consécutive. Cet accueil lui permet de côtoyer quotidiennement des artistes chorégraphiques et compagnies de danse, ce qui renforce sa visibilité et son ancrage dans le milieu.

3. COLLABORATIONS INTERNATIONALES

3.1

L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LA RECONVERSION DES DANSEURS PROFESSIONNELS (IOTPD)

La rencontre annuelle des membres de l'IOTPD s'est tenue à Londres les 4 et 5 juin 2009. Elle réunissait les centres de reconversion de Grande-Bretagne, du Canada, des Pays-Bas, des USA, de Corée, de Pologne, d'Australie, de France et de Suisse romande. Le responsable de chacun des centres de reconversion a présenté son rapport d'activités 2008 et fait part des évolutions ou difficultés rencontrées durant l'année. Ces présentations ont donné lieu à des échanges sur les expériences pratiques des uns et des autres.

Comme chaque année, cette rencontre constitue un moment extrêmement important pour notre association qui trouve dans ces échanges matière à réflexion, idées et conseils pour évoluer. C'est également l'opportunité d'accéder à des connaissances spécifiques à ce domaine de compétences telles que des études menées au niveau international ou des expériences tentées dans d'autres pays. Les rencontres de l'IOTPD permettent enfin d'initier des projets entre pays comme la traduction en français du livre de Mindy N. Levine mentionné ci-après.



3.2 BEYOND PERFORMANCE, BUILDING A BETTER FUTURE FOR DANCERS AND THE ART OF DANCE

La RDP a collaboré avec le Centre National français de la Danse et le Dancer Transition Resource Centre canadien pour traduire en français le rapport *Beyond Performance, Building a Better Future for Dancers and the Art of Dance*. Écrit par Mindy N. Levine² en 2002, il faisait partie du rapport final de l'étude internationale sur la situation des danseurs professionnels l'« aDvANCE Project », mené par Philippe Braunschweig. Ce texte en fut extrait et publié en 2004 à l'occasion de la Conférence de Monaco. Il traite des aspects spécifiques de la carrière du danseur professionnel et en particulier de sa reconversion. Bien qu'il soit considéré comme l'un des plus complets sur ce sujet, il n'existait qu'en anglais jusqu'à ce jour. La traduction en français, effectuée au Canada, a été livrée dans les premiers jours de l'année 2010. Elle sera disponible en version numérique sur le site de la RDP et de l'IOTPD dans le courant de l'année.

Son édition et impression en format livre pose toutefois un problème financier. Nos partenaires, le Centre National de la Danse en France ainsi que le Dancer Transition Resource Centre du Canada, et nous-mêmes n'avons pour l'heure pas réuni les fonds nécessaires pour cette seconde étape.

Néanmoins, nous sommes heureux de pouvoir mettre cet important document à disposition des personnes qui se préoccupent de la carrière professionnelle des danseurs.



² 1 **Mindy Levine** a un master de NYU en histoire de la danse. Elle a écrit plusieurs livres sur la danse en relation avec la situation sociale des danseurs et leur éducation. Elle a dirigé pendant plusieurs années, pour Dance USA, un groupe de travail national sur l'éducation de la danse et un autre sur les publics de la danse. Elle a contribué à « Images de la Danse Américaine : Documenter et conserver un patrimoine culturel » ainsi qu'à un plan d'études en plusieurs volumes « Danse : Une étude sociale » pour le département d'éducation de l'état de New York.

4. FINANCEMENT

DÉPENSES	BUDGET	COMPTES
Prestations pour les danseurs	171'500.00	188'219.93
Sensibilisation, prévention	51'400.00	44'001.22
Fonctionnement de la RDP	36'800.00	29'098.28
TOTAL DÉPENSES	256'000.00	261'319.43

RECETTES		
Subventions publiques	20'500.00	18'500.00
Mécènes, sponsors, soutiens privés	233'000.00	239'828.00
Recettes propres	2'500.00	3'505.25
TOTAL RECETTES	256'000.00	261'833.25

Résultat		513.82
-----------------	--	---------------

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2009 fut une année charnière très importante pour la RDP. Toutes les prestations imaginées dans le concept d'accompagnement du danseur en reconversion ont été mises en œuvre grâce à la confiance et au soutien financier essentiel de la Fondation Fernando et Rose Inverni-Desarzens. Il s'agit désormais de les animer et des les faire progresser grâce à l'expérience de la pratique.

Des bourses et contributions aux frais de subsistance, aux montants importants, ont été accordées à des danseurs qui se sont engagés dans des formations exigeantes, parfois de plusieurs années. La RDP a ainsi pu constater que le postulat à partir duquel elle a conçu les bourses Fernando et Rose Inverni-Desarzens s'est vérifié : les ambitions des danseurs sont conditionnées aux moyens qu'ils peuvent trouver pour les mettre en œuvre.

La RDP souhaite maintenir et alimenter son lien avec les anciens danseurs bénéficiaires de ses prestations. Ils représentent une ressource de grande qualité du fait de leur expérience. Ils constituent des modèles et pourront être sollicités, par exemple, pour intervenir comme mentor. En outre, ils pourraient contribuer financièrement à la RDP dans un esprit solidaire, une fois en place dans leur nouvelle activité.



Le développement des activités de la RDP implique une augmentation des charges de travail. L'association a donc engagé une nouvelle collaboratrice à 40% dès le 1er janvier 2010. Selina von Schack travaille maintenant en tant que collaboratrice avec la secrétaire générale, Karine Grasset sur les dossiers liés à la pérennisation et à l'évolution des activités de la RDP.

La campagne de sensibilisation des partenaires, des publics cibles et du grand public, qui a débuté en 2009, est un travail de longue haleine. Néanmoins, cette année, la RDP a été l'objet de différents articles de presse parus dans *Le Temps*, dans *24h*, sur le site internet *Les Quotidiennes* ainsi que dans le magazine culturel bernois *Ensuite*. Par ailleurs, ses activités ont été annoncées dans *Le Temps* et le *Journal de l'ADC* et sur les sites de Danse Suisse, du Geneva Dance Training et de l'Association Vaudoise de Danse Contemporaine.

Nous avons aussi pu constater que la visibilité de l'association et la reconnaissance de son expertise se sont considérablement améliorées. Nous avons ainsi été consultés à plusieurs reprises durant l'année pour des travaux de mémoires et recherches universitaires.

En septembre, le comité a fait un bilan de l'évolution de la RDP au cours des trois dernières années. Il a analysé son développement afin d'évaluer si l'action menée par la RDP était conforme à sa mission et aux objectifs définis dans ses statuts. À l'issue de cet exercice il a dégagé la nécessité de pérenniser le soutien à la reconversion des danseurs. Les deux pistes principales permettant d'atteindre cet objectif

sont d'une part de parvenir à impliquer les pouvoirs publics dans le financement des activités de l'association, d'autre part de parvenir, à moyen terme, à impliquer les danseurs et leurs employeurs dans le financement d'un fonds de reconversion.

Ce projet exige une réflexion profonde, une consultation du milieu et des différents partenaires, l'exploration de solutions potentielles et à terme, des négociations. Il pourra s'inspirer de modèles existants chez les autres membres de l'IOTPD ou aboutir à la création d'un nouveau modèle. Quoi qu'il en soit, il débutera en 2010 et demandera probablement plusieurs années.

Après cette fructueuse année 2009, la RDP souhaite continuer sur sa lancée en renforçant les projets mis en place, sa visibilité et son réseau de collaborations grâce à l'enthousiasme et au professionnalisme de son équipe. Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur la pérennisation de l'action de l'association.

RDP
Reconversion des danseurs professionnels
c/o Théâtre Arsenic
Rue de Genève 57 CH – 1004 Lausanne

T +41 (0)78 878 58 01

contact@dance-transition.ch
www.dance-transition.ch